

Lettre type pour faire valoir sa priorité PO 2022 (à envoyer de préférence par courriel avant le 15/05/2022)

Le

Au Pouvoir Organisateur de :
(nom et adresse du PO)

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

Je soussigné(e)
domicilié(e)
porteur(euse) du (des) diplôme(s) de
compte au 30 avril 2022 jours d'anciennetés.

Je réponds dès lors aux conditions requises prévues à l'article 34 du décret du 1^{er} février 1993 me permettant de faire valoir une priorité du groupe dans la (les) fonction(s) de pour tout emploi définitivement vacant ou temporairement vacant atteignant une période ininterrompue d'au moins 15 semaines au sein de l'(des) établissement(s) scolaire(s) géré(s) par le Pouvoir Organisateur.

En conséquence, conformément à l'article 34bis du décret précité qui impose de faire acte de candidature avant le 15 mai, je pose ma candidature comme temporaire prioritaire pour l'année scolaire 2022 – 2023.

Vous remerciant de l'attention particulière que vous porterez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Madame la Présidente, en l'assurance de mon entier dévouement.

(Signature)

Remarque : Pour les candidats n'atteignant les 360 jours qu'entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2022, remplacez le 1^{er} paragraphe par le texte suivant :

« Je soussigné(e)
domicilié(e)
porteur(euse) du (des) diplôme(s) de
comptera les 360 jours d'anciennetés requis pour faire valoir une priorité du groupe 2 au 30 juin 2022.
Sur base de l'article 34 bis §2 du décret du 1^{er} février 1993, je pose donc ma candidature »